



Falscification de la signature

Par **lada77_old**, le **29/10/2007 à 10:07**

Bonjour,

Il y a 3 semaine que j'ai fais la découverte: mon ex-mari a prit le crédit en 2002 pendant notre mariage. Il était l'empreteur et il a signé à ma place en falscifiant ma signature. Maintenant la banque me reclame de l'argent car il ne paye plus. Quoi faire?

Par **papa tango charly_old**, le **30/10/2007 à 19:50**

- 1) payer
- 2) divorcer
- 3) porter plainte contre votre futur ex-mari